

14 fév 2019 -19:06

Ordre du jour du Conseil des ministres du 15 février 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Abrogation de certaines dispositions législatives relatives à la Coopération technique belge
- Nomination des membres du Conseil supérieur des volontaires
- Dispenses de service pour les fonctionnaires fédéraux en 2019
- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Plafond de la rémunération normale pour le congé-éducation payé 2018-2019
- Police de la circulation routière : entrée en vigueur des articles concernant l'analyse salivaire
- Revalorisation statutaire des fonctions d'assistance religieuse et morale au sein des prisons
- Avis du gouvernement fédéral au gouvernement flamand dans le cadre des règles de police relatives à la navigation
- Modifications dans le cadre de la stratégie marine concernant les espaces marins belges
- Prolongation de la formation de spécialistes et de l'échange d'expertise en Tunisie 2019
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be